CYBERGUN

Société Anonyme 40, boulevard Henri Sellier 92150 SURESNES

Rapport des commissaires aux comptes sur l'augmentation de capital par l'émission d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la société, avec suppression du droit préférentiel de souscription

Assemblée générale mixte du 25 septembre 2019 Dix-septième et vingt-et-unième résolutions

BM&A 11, rue de Laborde 75008 PARIS

FITECO
8, rue Claude Bernard
Le Coudray
28007 CHARTRES Cedex

CYBERGUN

Société Anonyme

40, boulevard Henri Sellier 92150 SURESNES

Rapport des commissaires aux comptes sur l'augmentation de capital par l'émission d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la société, avec suppression du droit préférentiel de souscription.

> Assemblée générale mixte du 25 septembre 2019 Dix-septième et vingt-et-unième résolutions

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en exécution de la mission prévue par le code de commerce et notamment les articles L. 228-92, L.225-135, en cas de proposition de délégation au conseil d'administration de la compétence à l'effet d'augmenter le capital par l'émission d'actions ordinaires nouvelles de la société ou de valeurs mobilières donnant droit de souscrire à de telles actions, avec suppression du droit préférentiel, nous vous informons que nous n'avons pas pu effectuer cette mission, le rapport du conseil d'administration ne nous ayant pas été communiqué.

En application de la loi, nous vous signalons que le non-établissement du rapport par le conseil d'administration constitue une violation des dispositions des articles L.225-135 et suivants du code de commerce.

Paris et Chartres, le 10 septembre 2019 Les commissaires aux comptes

BM&A

Eric SEYVOS

FITECO

Guirec LE GOFFIC